

## Notes de la séance de la Commission d'établissement de Villamont

**7 décembre 2017 à 20h00**

### Bâtiment Villamont

- Parents :** Mme Cherbuin, Mme Cheseaux, M. Crochat, M. Delannoy, Mme Henzelin, M. Orel
- Professionnels :** Mme Avvenenti, Mme Henry, M. Nicollier, Mme Maurer, Mme Perrenoud, Mme Winterhalter
- Organisations :** Mme Gendre, M. Lüthi, Mme Overney, Mme Schneider, M. Welté
- Autorités politiques :** Mme Kilani
- Excusés/absents :** Mme Damiano, Mme Decollogny, M. Miauton

### **Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV précédent
3. Points ouverts – Suivi
4. Nouveaux points
5. Comité des délégués – résumé des activités
6. Décisions, suites à donner
7. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
8. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)
9. Divers et propositions individuelles

#### **1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

Bienvenue à toutes et à tous et spécialement à Mlle Victoria Gendre qui nous rejoint. Elle représente l'accueil parascolaire de midi à Villamont.

#### **2. Adoption du PV précédent**

Le PV du 7 septembre 2017 a été adopté (par circulation email) le 25 septembre 2017.

#### **3. Points ouverts – suivi**

**Point 23 - Sécurité piétons Villamont** – Mme Germond a parlé avec les responsables de service. Elle attend des réponses pour trouver des solutions. M. Crochat a relancé M. Payot (municipal en charge) suite au départ de M. Martinet. Un comptage de voiture a été effectué au ch. des Magnolias, en vue d'en faire une « zone rencontre ». La barrière prévue devant la porte de secours qui donne sur l'avenue de Villamont va « se faire prochainement ». L'exécution du plan de quartier « zone de rencontre » est prévue pour la rentrée 2018. M. Nicollier va suivre le point.



**Point 43 – Café Parents** – L'idée de faire venir les parents à l'école dans un cadre plus informel mûrit. Céline H. a assisté à 2 « Café Parents » à l'EPFL dans le but d'enrichir la réflexion. Elle prévoit de contacter les responsables du projet « prévention harcèlement » courant janvier pour voir s'il y aurait matière à organiser un événement de ce type. Contenu, lieu, intervenant encore à confirmer. A suivre.

**Point 47 – Soirée des parents** – La soirée fut un succès. Forte participation des parents, plus de 120 personnes présentes. Le Dr Stephan est un très bon orateur, son intervention largement appréciée. Beaucoup d'interaction lors du petit apéro qui a suivi. Hannah Cheseaux, Marie-Caroline Maurer et Guillaume Delannoy forment le nouveau groupe qui organise la soirée de 2018 (voir nouveau Point 62). Merci à eux.

**Point 51 – Autocollant CET** – Présentation d'un projet pour ces étiquettes. Il y a lieu de revoir la taille du texte/logo (trop petit) et de mentionner « St-Roch ». Les étiquettes seront imprimées au secrétariat et la distribution prévue pour la rentrée 2018. A suivre.

**Point 53 - Soirée visions d'avenir 2018** – La soirée aura lieu le 15 mars 2018 en collaboration avec les établissements des Bergières et de C.F. Ramuz. Cette année les classes de 7-8-9 sont également conviées. Une info « sensibilisation » à cette soirée des maîtres de VG est souhaitée pendant les périodes ad hoc. Le principe de courtes présentations de 4 corps de métiers et de témoignages d'apprentis reste d'actualité. Les conseillères en orientation seront également présentes. Flyer présenté à la CET, quelques modifications proposées. Il sera imprimé au secrétariat, et distribué la semaine du 5 au 9 février 2018.

**Point 57 – Orateurs pour Soirée des parents** - Olivier Crochat contactera les autres présidents des CET pour la liste des orateurs potentiels pour les soirées de parents. Il transmettra ces infos au groupe qui se charge de l'organisation de celle de 2018.

**Point 58 – Budget** - Point financier demandé au SEPS par le Président, et présenté à la CET.

**Point 60 – Ecole et informatique** - M. Nicollier nous fait un retour de la première journée sur le thème de l'éducation numérique, organisée par le DFJC qui a eu lieu le 2 décembre. De nombreux projets vont voir le jour. En ce qui concerne principalement l'établissement de Villamont, des iPad seront à disposition des élèves dès 2018 (modalités pratiques encore à définir). Notre établissement est au centre d'un projet pilote en lien avec une imprimante 3D qui se trouve à St-Roch. A suivre.

Pour info : <https://www.bicweb.vd.ch/frame.aspx?pPage=/communiquel.aspx?pObjectID=644241>

#### 4. Nouveaux points

**Info – Séance des Commissions CEL**, Olivier Crochat nous résume la séance, le point 60 en fait partie. Le PV de la séance CEL sera fourni dès que disponible. L'établissement de Béthusy a fait tout un travail en lien avec le développement durable cette année. Ils ont trouvé des slogans par rapport au thème. Mme Henry relève que c'est une vraiment bonne idée, peut-on s'en inspirer pour l'établissement ? Un slogan trait d'union des 2 bâtiments St-Roch – Villamont? (voir point 63).

**Info - Éclairage Espace Accueil** - M. Welté nous fait part du fait que l'éclairage à l'Espace Accueil de St-Roch est trop faible. Il s'occupe de voir ceci avec le concierge et Mme Borel.

**Info - Accueil parascolaire St-Roch** - Les membres de la Commission ont approuvé par circulation email (10/11/2017) un don de 100.- pour l'achat de BD destiné à l'accueil parascolaire de St-Roch. Le Président a d'autre part écrit une lettre au SEPS (approuvée par circulation email le 16/11/2017) afin de les informer des problèmes de cet espace d'accueil.

Les difficultés en termes de ressource et de logistique liées à la « bibliothèque » de St-Roch restent d'actualité. Un groupe de travail est constitué dans le but de réfléchir à cette problématique. Des propositions de type « appel au don » sont évoquées, mais est-ce pertinent ? Participent à ce groupe : la bibliothécaire, Mme Borel (doyenne) et M. Dezuari (doyen) ainsi que les représentants de la CET suivants : Mme Gendre et M. Welté (responsables de l'accueil parascolaire), voir Point 64. À suivre.



**Point 61 – Accueil pré-rentrée 2018** Informer sur le courrier prévu que les horaires des classes sont en ligne. La date est identique aux autres années, le jeudi précédant la rentrée. Qui participe ? Voir en juin. A suivre.

**Point 62 – Soirée des Parents 2018** – Groupe de travail : Mme Cheseaux, Mme Maurer, M. Dellanoy.

**Point 63 – Slogan pour l'établissement** - Un slogan comme trait d'union entre les 2 bâtiments St-Roch – Villamont ? Organisation d'un concours d'élèves ?

**Point 64 – Brainstorming Espace Accueil St-Roch** – Organisation d'une discussion sur les besoins avec Mme Borel, Mme Arulseeelan et M. Dezuari. Groupe de travail : Mme Gendre et M. Welté.

5. **Comité des délégués** – Les PV ont été envoyés aux membres de la CET. Le résumé des activités de chaque bâtiment est fait. Olivier Crochat demande aux personnes responsables des 2 comités de bien mentionner sur le PV de quel comité (Villamont / St-Roch) il s'agit. Olivier Crochat demande si les 2 comités souhaitent qu'il participe à une de leur séance ? Pour l'instant cela ne semble pas nécessaire.
6. **Décisions, suites à donner**  
N/A.
7. **Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction**  
Une admission : Mlle Victoria Gendre nous rejoint. Elle représente l'accueil parascolaire de midi à Villamont. Bienvenue !
8. **Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)**  
22 mars 2018 à S- Roch - 20h00  
7 juin 2018 à Villamont - 19h00.
9. **Divers et propositions individuelles**  
**Info** – Francine Cherbuin et Anne Winterhalter font un retour sur la pièce de théâtre « Et si on communiquait » (voir mail de Guillaume Delannoy du 8 sept.) créée et montée par l'atelier théâtre du Crab à Bussigny. C'est une pièce de théâtre forum sur la thématique du harcèlement à l'école. Les jeunes comédiens ont 12-13 ans, ils ont eux-mêmes vécu des situations de type « harcèlement ». C'est un beau travail qu'ont fait ces jeunes. La metteuse en scène, Sandrine Jungen (079 584 15 54), et sa troupe souhaitent promouvoir la prévention du harcèlement par le biais de ce spectacle.  
Par rapport à l'établissement de Villamont, est-ce pertinent ? Les élèves vont-ils adhérer au concept et intervenir ? M. Nicollier nous dit que le concept théâtre forum a déjà été utilisé par le passé.

La séance est levée à : 21h30

Olivier Crochat  
Président

Lausanne, le 18.12.2017  
Annexe(s) : Liste des points suivis

Lausanne, février 2018/SEP+S/mtl

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 fax 021 315 60 04 cet@lausanne.ch
---